



INSPIR'
ACTION

—
REPÉRAGE DES
TROUBLES DU
LANGAGE EN
MATERNELLE
- NORMANDIE
PÉDIATRIE

Accompagner les écoles maternelles dans le repérage des troubles du langage oral et de la communication

—
Normandie Pédiatrie
[Calvados, Normandie]

contexte de l'action

Les troubles neuro-développementaux du langage oral concernent 6 à 8 % des enfants d'âge pré-scolaire et scolaire, soit environ 2 enfants par classe d'après une étude de l'OCDE. Sans un dépistage précoce, ces troubles pourront compromettre leur participation sociale, leur réussite scolaire et/ou leurs performances professionnelles à long terme.

Le lien étroit existant entre développement du langage oral avant 6 ans et capacités d'apprentissage de l'écrit à l'école élémentaire n'est plus à démontrer. Dans son [rapport](#) « À propos de l'enfant dysphasique et de l'enfant dyslexique » en 2000, Jean-Claude Ringard souligne l'importance de la maîtrise du langage comme élément de réussite scolaire, d'intégration sociale et d'insertion professionnelle. Les programmes de l'Éducation nationale vont dans ce sens et privilégient, à l'école maternelle, les apprentissages langagiers. Cependant, certains enfants rencontrent, dès le plus jeune âge, des difficultés dans l'acquisition de leur langue maternelle.

En complément des formations organisées régulièrement sur le territoire à destination des personnels de l'Éducation Nationale, Normandie Pédiatrie a proposé de s'inscrire dans une démarche de prévention visant à repérer dès 3-4 ans les enfants présentant de telles difficultés auprès de la ville de Caen avec l'appui de l'Association Normande de Prévention en Orthophonie (ANPO) et l'association Éveil et Prévention.

La famille, les professionnels de la petite enfance, l'école et les professionnels de santé sont en première ligne dans le repérage d'une difficulté dans les acquisitions ou les apprentissages, et dans la suspicion d'un trouble. C'est pourquoi, dans le cadre de ses actions, la ville de Caen



INSPIR' ACTION

—
REPÉRAGE DES
TROUBLES DU
LANGAGE EN
MATERNELLE

- NORMANDIE
PÉDIATRIE

a souhaité porter ce projet expérimental de repérage des troubles du langage oral et de la communication destiné aux enfants de 3 ans à 3 ans 6 mois, en partenariat avec Normandie Pédiatrie, le Programme de Réussite Educative (PRE) de Caen, l'Education nationale, auxquels les services de PMI (Protection Maternelle et Infantile) du Calvados, les CAMSP (Centres d'Action Médico-Sociale Précoce), le CRTL A (Centre de Référence des Troubles du Langage et des Apprentissages) et le CRA (Centre Ressources Autisme) de Caen ont été associés. Il paraît en effet essentiel d'apporter le plus précocelement possible à chacun de ces enfants en difficulté les aides pédagogiques et éventuellement rééducatives adaptées, pour leur permettre d'exprimer leurs potentialités et leur éviter l'échec scolaire.

fiche-identité de l'action

Porteur du projet : Normandie Pédiatrie (plateforme de ressources et d'appui à la coordination des parcours de santé)

Créé en 2004 sous le nom de NormanDys, Normandie Pédiatrie a pour principale mission l'appui à la coordination du parcours de santé des enfants et adolescents de 0 à 20 ans présentant des troubles neuro-développementaux (troubles du langage et des apprentissages, troubles du spectre autistique) et/ou des pathologies chroniques affectant leurs apprentissages.

Statut du projet : en cours de mise en œuvre depuis 2015

Échelle : ville de Caen

Thématique traitée : repérage des troubles du langage

Publics visés : enfant en maternelle, parent, enseignant

Partenaires opérationnels : Programme de Réussite Educative de Caen, Education Nationale, services de PMI du Calvados, CAMSP, CRTL A et CRA de Caen, Association Normande de Prévention en Orthophonie (ANPO) et association « Eveil et Prévention »

Partenaires financiers : ville de Caen (au titre du Projet Educatif Global), ARS (au titre du FIR dans le cadre du financement de la mission prévention du dispositif ressources et appui de Normandie Pédiatrie)

Gouvernance : Un COPIL se réunit deux fois par an auquel sont associés :

- La Maire adjointe de Caen
- Le Directeur de l'Education de la Ville de Caen
- Le Chargé de mission pilotage des projets éducatifs
- La Coordinatrice – Chef de service Programme de Réussite Educative
- Le Directeur Petite Enfance du C.C.A.S de la Ville de Caen



INSPIR' ACTION

REPÉRAGE DES
TROUBLES DU
LANGAGE EN
MATERNELLE

- NORMANDIE
PÉDIATRIE

- La coordonnatrice CLS
- Le Médecin départemental de PMI du Calvados
- Le Médecin conseiller technique départemental sur la mission santé des élèves du rectorat Académie de Caen
- L'IA-DASEN (inspecteur d'académie – directeur académique des services de l'Éducation nationale) de la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale du Calvados (DSDEN 14)
- L'IEN adjoint de la DSSEN 14
- Le conseiller technique ASH auprès de la rectrice de l'Académie de Caen
- L'IEN Préélémentaire de la DSSEN 14
- Les IEN de circonscription et conseillers pédagogiques de la DSSEN 14
- L'Association Normande de Prévention en Orthophonie
- L'Association Eveil et prévention
- L'URML (Union régionale des médecins libéraux) Normandie

Articulation avec d'autres politiques publiques : PRE

Moyens affectés : budget de 35 000 €

objectifs de l'action

La mise en œuvre d'un repérage précoce pourra permettre la mise en place d'un accompagnement parental et/ou d'une prise en charge, et participera ainsi à la limitation des retentissements de ces troubles sur le développement psychique et social, ainsi que les autres apprentissages notamment scolaires.

Si l'objectif de repérage et d'apport d'aide par l'école est clair, les modalités le sont souvent moins. **Quel est le rôle précis de l'école et de l'enseignant dans l'apprentissage de la langue maternelle, comment repérer les enfants en difficulté, comment les aider ?**

Les démarches de dépistage se multiplient, même s'il reste difficile de les systématiser. Le bilan de 4 ans, proposé par les équipes de PMI n'est pas obligatoire et pas toujours réalisé par manque de moyens humains ; le bilan de 6 ans, réalisé par les médecins scolaires, est déjà tardif... Des outils de repérage existent : DPL3 2 pour l'enfant de 3 ans, ERTL4 pour celui de 4 ans, ... Ce sont des outils efficaces et rapides, qui devraient permettre aux enseignants et/ou aux professionnels de santé de repérer les enfants en difficulté et de les orienter vers les professionnels spécialisés de l'éducation nationale ou de la santé.



INSPIR' ACTION

—
REPÉRAGE DES
TROUBLES DU
LANGAGE EN
MATERNELLE
- NORMANDIE
PÉDIATRIE

Mais ces outils restent mal connus, d'utilisation non systématique, et ne permettent qu'un repérage. Que faire ensuite pour les enfants repérés ? Comment accompagner l'engagement de certains parents dans les bilans et rééducations parfois préconisés ? Comment aider à l'école ceux qui ont de véritables troubles bien sûr, mais aussi ceux qui ne relèvent pas véritablement de rééducations spécifiques, ceux qui, sans pathologie particulière, ne développent qu'un langage restreint, en inadéquation avec le niveau requis à l'école ? C'est à partir de ces constats et questionnements que s'est engagée notre réflexion.

> **1^{er} objectif** : renforcer le dépistage précoce des enfants présentant un retard de langage avéré, mais aussi ceux que nous qualifierons d'enfants « à risques » de difficultés d'apprentissage en lien avec de faibles capacités langagières.

> **2^e objectif** : accompagner les enseignants et les parents en les informant sur des activités ciblées sur le langage, menées en partenariat enseignant/parent au sein de l'école. Et orienter les enfants pour lesquels cela est jugé utile vers les professionnels de santé (médecins ORL, neuropédiatres, pédopsychiatres, orthophonistes, psychologues, psychomotriciens, etc.) pour la réalisation de bilans et la mise en place de rééducations si besoin, et en proposant à chacun d'entre eux des activités ciblées sur le langage, menées dans un partenariat enseignant/orthophoniste au sein de l'école (le RASED – Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté peut également être mobilisé).

description de l'action

Dans le cadre des actions menées par la Direction de l'Education (au titre du Projet Educatif Global), la Ville de Caen a souhaité mettre en place un projet expérimental de repérage des troubles du langage oral et de la Communication destiné aux enfants de 3 ans à 3 ans 6 mois en partenariat avec Normandie Pédiatrie et l'Education Nationale.

Cette action s'articule autour de 5 axes :

- le repérage précoce des enfants susceptibles d'être en difficulté de langage ;
- le suivi et l'accès au soin des enfants repérés en difficulté ;
- l'aide aux enseignants pour mettre en place une pédagogie adaptée en direction des enfants fragiles pour ce qui concerne le développement du langage ;
- la communication en direction des professionnels de santé ;
- l'accompagnement des parents quant à leur rôle dans le développement du langage et de la communication de leur enfant.



INSPIR' ACTION

REPÉRAGE DES
TROUBLES DU
LANGAGE EN
MATERNELLE
- NORMANDIE
PÉDIATRIE

Après avoir participé à une journée de sensibilisation sur le développement du langage et de la communication avec les personnels de la ville qui accompagnent aussi les enfants au quotidien (ATSEM, Educateurs Jeunes Enfants, responsable de pole éducation notamment), les enseignants ont bénéficié d'une demi-journée de formation à l'utilisation de l'outil de repérage DPL3. Cet outil avait déjà fait l'objet de présentation auprès de médecins bas-normands en vue du suivi de cohorte porté par le Réseau Périnatalité Basse-Normandie « Petit deviendra grand » dans le cadre d'un partenariat avec le Réseau et l'ANPO.

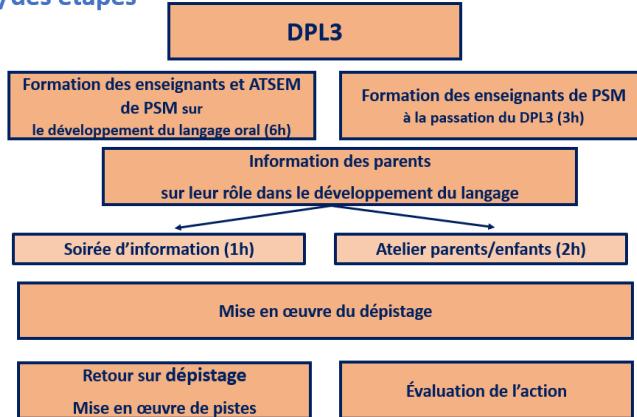
Une **information aux parents** sur l'action et leur rôle dans le développement du langage a été également réalisée dans ces écoles, en lien avec des orthophonistes de l'ANPO et formatrices dans le cadre du projet ; ainsi qu'un **atelier de 2h parents/enfants** autour de mise en situation, de découverte et d'observation de leurs enfants.

Afin d'élargir l'action à moyens termes, Normandie Pédiatrie a proposé de former les orthophonistes du Calvados à la prise en charge précoce des enfants présentant des TLO (troubles du langage oral) et TSA (troubles du spectre autistique)¹ en partenariat avec l'ANPO, le CRTL A et le CRA de CAEN.

Ce projet, mené depuis 2015, concerne à ce jour 23 écoles maternelles de la ville de Caen, avec 6 nouvelles écoles formées en 2019-2020. Au total l'ensemble des écoles maternelles de la ville de Caen seront engagées dans ce vaste projet.

PROJET PREVENTION DEPISTAGE PSM

Des acteurs/des étapes



Démarches et enjeux du projet expérimental DLP3

¹ Ces troubles appartiennent aux troubles neurodéveloppementaux et présentent des comorbidités.



INSPIR' ACTION

—
REPÉRAGE DES
TROUBLES DU
LANGAGE EN
MATERNELLE
- NORMANDIE
PÉDIATRIE

L'organisation de l'action se déroule en plusieurs temps avec l'appui de l'Association Normande de Prévention en Orthophonie (ANPO) et de Eveil et Prévention :

- 1) **Formation de sensibilisation à l'observation** du développement du langage et de la communication (**6h**) permettant de repérer l'émergence des compétences des enfants afin de partager une culture commune, assurée par l'ANPO et Eveil et Prévention pour le compte de Normandie Pédiatrie ;
- 2) **Formation à l'utilisation du DPL3 (Dépistage et Prévention du Langage)** pour les enseignants (**3h**), assurée par une orthophoniste de l'ANPO, membre de Normandie Pédiatrie ;
- 3) **Information des parents** sur l'action (**1h**), leur rôle dans le cadre du développement du langage et de la communication et sur le suivi post-dépistage, par les enseignants et une orthophoniste de l'ANPO ;
- 4) Ateliers parents et parents-enfants (**2h**) ;
- 5) **Observation** effectuée par les enseignants à l'aide de l'outil DPL3 sur temps de classe ;
- 6) **Cotation des « grilles » DPL3** par les orthophonistes membres de l'ANPO. Ils dépouillent les questionnaires DPL3 remplis par les enseignants ce qui permet une identification des sujets selon leur profil :
 - Enfant présentant un profil situé dans la zone « satisfaisant » ne nécessitant aucune action particulière
 - Enfant présentant un profil situé dans la zone « fragile » nécessitant des conseils de prévention aux familles, la mise en place d'une pédagogie adaptée, une surveillance et un contrôle 6 mois après
 - Enfant présentant un profil situé dans la zone « en difficulté » nécessitant des conseils de prévention aux familles, une incitation à consulter pour des examens complémentaires, une indication de suivi spécifique.
- 7) **Transmission des résultats aux enseignants et retour aux familles** Tous les résultats sont transmis aux familles et une information est faite aux médecins-traitants par le médecin de PMI ou le médecin de santé scolaire pour les sujets présentant un profil situé dans la zone « en difficulté ».



INSPIR' ACTION

—
REPÉRAGE DES
TROUBLES DU
LANGAGE EN
MATERNELLE

- NORMANDIE
PÉDIATRIE

Les équipes du PRE de Caen peuvent accompagner les enseignants lors de la restitution aux familles (quand elles résident dans le périmètre d'action du PRE), mais aussi accompagner à la prise de rendez-vous pour les familles qui le souhaitent et au déplacement vers un orthophoniste ou professionnel de santé².

- 8) **Evaluation** de l'action avec l'ensemble des acteurs du projet (questionnaires).
- 9) Compte-rendu destiné à tous, parents, professionnels, élus, lors d'une **mini-conférence-débat** en présence d'une orthophoniste de l'ANPO, de l'animateur de l'association Eveil et Prévention et l'infirmière de prévention de Normandie Pédiatrie.

résultats de l'action

> Depuis 2016, 23 écoles maternelles publiques formées et engagées dans le projet. En 2020, 29 écoles maternelles, soit l'ensemble des écoles maternelles de Caen feront partie du dispositif.

Bilan de l'année 2017-2018

- > 17 écoles participaient au programme de formation
- > 8 sessions d'informations et d'ateliers parents-enfants organisés dans les écoles
- > Formations communes des éducatrices jeunes enfants des dispositifs moins de trois ans et des orthophonistes ANPO à l'animation d'ateliers
- > **154 enfants observés par les enseignants avec l'outil DPL3**
- > Après cotation des questionnaires par les orthophonistes :
 - 69 % des enfants ont des résultats satisfaisants
 - 11 % ont des surveillances à envisager dans les 3 à 6 mois

² Créé en 2005 dans le cadre du Plan de cohésion sociale, l'objectif du Programme de réussite éducative (PRE) est d'accompagner dès les premières années d'école et jusqu'au terme de la scolarité obligatoire des enfants et adolescents issus des quartiers prioritaires qui présentent des signes de vulnérabilité en prenant en compte la globalité de leur environnement et leurs difficultés. Les actions proposées aux enfants et à leurs parents (accompagnement scolaire, prévention du décrochage scolaire, santé, activités culturelles et de loisirs, etc.) s'inscrivent dans le cadre d'un parcours et d'un suivi individualisé validés par une équipe pluridisciplinaire de soutien (EPS) composée de représentants de l'Éducation nationale, de la CAF, du Conseil départemental, etc.

À Caen, les enfants sont suivis par une accompagnatrice PRE. La famille peut également bénéficier de l'intervention d'une technicienne en intervention sociale et familiale (TISF). Une des priorités du PRE est de faciliter l'accès aux soins des enfants en aidant les parents dans la mise à jour de leurs droits, la prise de rendez-vous et en les accompagnant physiquement aux rendez-vous si nécessaire.



INSPIR' ACTION

REPÉRAGE DES
TROUBLES DU
LANGAGE EN
MATERNELLE

- NORMANDIE
PÉDIATRIE

- 16 % ont pu être orientés précocement vers leur médecin traitant ou médecin de PMI dans le cadre d'un repérage de difficultés de communication et/ou de langage.

> Le projet a mobilisé de nombreuses familles et a permis de relancer la dynamique de cafés-parents dans certaines écoles. Les messages de prévention (langage, utilisation notamment de langue maternelle, communication et utilisation des écrans) sont très bien reçus par les parents qui ont sollicité activement les intervenants pendant et à la fin des animations.

Les formations 2017-2018 « Prévention Langage » et DPL3 ont été largement appréciées, avec pour l'ensemble des enseignants et ATSEM, le sentiment d'avoir acquis de nouvelles connaissances utiles dans le cadre de leur exercice professionnel. A l'issue de la formation DPL3, les enseignants formés ont tous utilisé l'outil auprès de leurs élèves.

Pour la très grande majorité, cette formation est vécue comme un véritable enrichissement de leur pratique. L'ensemble des enseignants et ATSEM porte un regard très positif sur ce projet et apprécie qu'il soit partagé avec les parents.

perspectives

- > Formation des 6 écoles restantes en 2020 (au total les 29 écoles maternelles de la ville seront formées)
- > Possible extension de l'action aux écoles maternelles du privé et à d'autres communes de l'agglomération, en fonction des soutiens financiers
- > Mobilisation de nouveaux acteurs, notamment la CPAM, afin de faciliter la transmission des informations médicales et le suivi des enfants
- > Mobilisation de nouveaux moyens financiers et humains afin que le projet se pérennise et s'étende
- > Extension de l'action à l'échelle du département voire de la région dans le cadre d'un projet prévention organisé par la Fédération nationale des orthophonistes au niveau national
- > Possibilité de mener des actions de dépistage visuel en complément

conseils pour reproduire ce projet

- > L'action doit être portée par tous les acteurs et partenaires du projet, tout particulièrement par le directeur académique (déclinaison dans le



INSPIR' ACTION

REPÉRAGE DES
TROUBLES DU
LANGAGE EN
MATERNELLE
- NORMANDIE
PÉDIATRIE

pilotage des circonscriptions caennaises sous la responsabilité des IEN et la coordination de l'IEN préélémentaire).

- > Il faut anticiper sur les mouvements d'enseignants ou ATSEM formés d'une année sur l'autre afin d'éviter les ruptures.
- > L'action doit être clairement expliquer aux parents, premiers acteurs du projet. Leur implication et la valorisation de leur rôle est primordiale.
- > L'action nécessite d'être coordonnée, d'avoir des moyens financiers alloués et des conventions avec les partenaires.

repères sur le territoire

Territoire : la ville de Caen (105 000 habitants) est la préfecture du Calvados. Ses cinq quartiers prioritaires de la politique de la ville réunissent 16 000 habitants. La ville compte 29 écoles maternelles publiques.

Contrat de ville : [Contrat de ville 2015-2020 Caen la mer](#) (la réussite éducative est l'une des 3 principales orientations)

Démarche territoriale de santé : la ville de Caen est couverte par un CLS pour la période 2014-2018.

aller plus loin

- > Site du dispositif de ressources et d'appui Normandie Pédiatrie : <http://www.normandie-pediatrie.org> (différentes brochures sont à disposition)
- > Ressources de la Fédération nationale des orthophonistes : <http://www.fno-prevention-orthophonie.fr/langage-oral/ressources/affiches/>
- > FNRS TNA (Fédération nationale des réseaux de santé troubles du neuro-développement et des apprentissages de l'enfant/adolescent) : <https://www.federeseauxdys.org/> (à noter que chaque réseau a ses spécificités et des modalités d'intervention différentes)
- > [Projet « A quoi on joue ? » - Orthophonie et prévention 17](#)
- > Prévention autour des écrans « Les écrans... et nous ! » : <http://normandie.mutualite.fr/dossiers/les-ecrans-et-nous/>

Une action similaire dans le département du Nord

Sur le thème « Santé des enfants et des jeunes - Prise en charge des troubles spécifiques du langage et des apprentissages » s'est développée



INSPIR' ACTION

—
REPÉRAGE DES
TROUBLES DU
LANGAGE EN
MATERNELLE
- NORMANDIE
PÉDIATRIE

dans le Nord-Pas-de-Calais depuis 2002 une action de prévention sous l'égide de l'URCAM (Union régionale des caisses d'assurance maladie) dans le cadre d'un PRS (projet régional de santé).

L'APESAL en partenariat avec les enseignants et les circonscriptions propose aux écoles maternelles du département du Nord de participer au repérage précoce des troubles du langage à l'aide de l'outil d'observation DPL3. Le repérage des troubles du langage est réalisé par les enseignants volontaires qui sont, les premiers adultes référents en dehors du cercle familial de l'enfant. Ils peuvent observer ses comportements de communication, et ses compétences langagières lors des activités de classe.

Ce repérage des troubles du langage permet de repérer précocement les enfants ayant un trouble du langage nécessitant une orientation vers une prise en charge par un professionnel de santé. Le DPL3 permet également d'identifier les enfants repérés comme « fragiles », pouvant bénéficier d'un accompagnement pédagogique adapté et personnalisé dans le cadre d'ateliers de stimulation langagière lors des activités en classe.

→ En savoir plus sur cette action : <http://www.apesal.fr/le-langage/>

contact référent

Marine Erard

Infirmière de prévention et de formation

Normandie Pédiatrie

formation@normandie-pediatrie.org

02 31 15 53 70

Cette Inspir'action fait partie du Dossier ressources « École, promotion de la santé et territoires ».

À télécharger ici → <http://www.fabrique-territoires-sante.org>

Complété le 28.03.2019